

Commune d'Anderlecht

Service de l'Urbanisme

Rue Van Lint, 6

B - 1070 BRUXELLES

Bruxelles, le 06/06/2025

N/Réf. : AND20332_743_PU

Gest. : AH

V/Réf. : Dossier 53605

Corr: Geoffrey DE LATTE

NOVA : 01/PU/1970674

ANDERLECHT. Rue de l'Instruction, 64

(= partie arrière du bien en zone de protection de la Maison communale d'Anderlecht)

DEMANDE DE PERMIS D'URBANISME : mettre en conformité et rénover des bureaux et un atelier

Demande de la Commune du 23/05/2025

Avis de la CRMS

Madame, Monsieur,

En réponse à votre courrier du 23/05/2025, nous vous communiquons l'avis émis par la CRMS en sa séance du 04/06/2025, concernant la demande sous rubrique.



Localisation du bien
© Brugis



Localisation du bien © Google
Streetview



Situations existante et projetée de la façade
arrière, documents extraits de la demande

Les travaux concernés par la demande n'auront pas d'impact négatif sur les perspectives vers et depuis la maison communale classée, située à proximité.

Cet avis réaffirme la position adoptée par la CRMS en séance du 19/02/2025 étant donné que le projet reste identique à celui transmis par la Commune à la CRMS en février dernier.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

A. AUTENNE
Secrétaire

S. VAN ACKER
Président

c.c. : hlelievre@urban.brussels ; mkreutz@urban.brussels ; ndeswaef@urban.brussels ; urbanisme@anderlecht.brussels ; crms@urban.brussels ; avis.advies@urban.brussels ; protection@urban.brussels ; lleirens@urban.brussels ; gdelatte@anderlecht.brussels